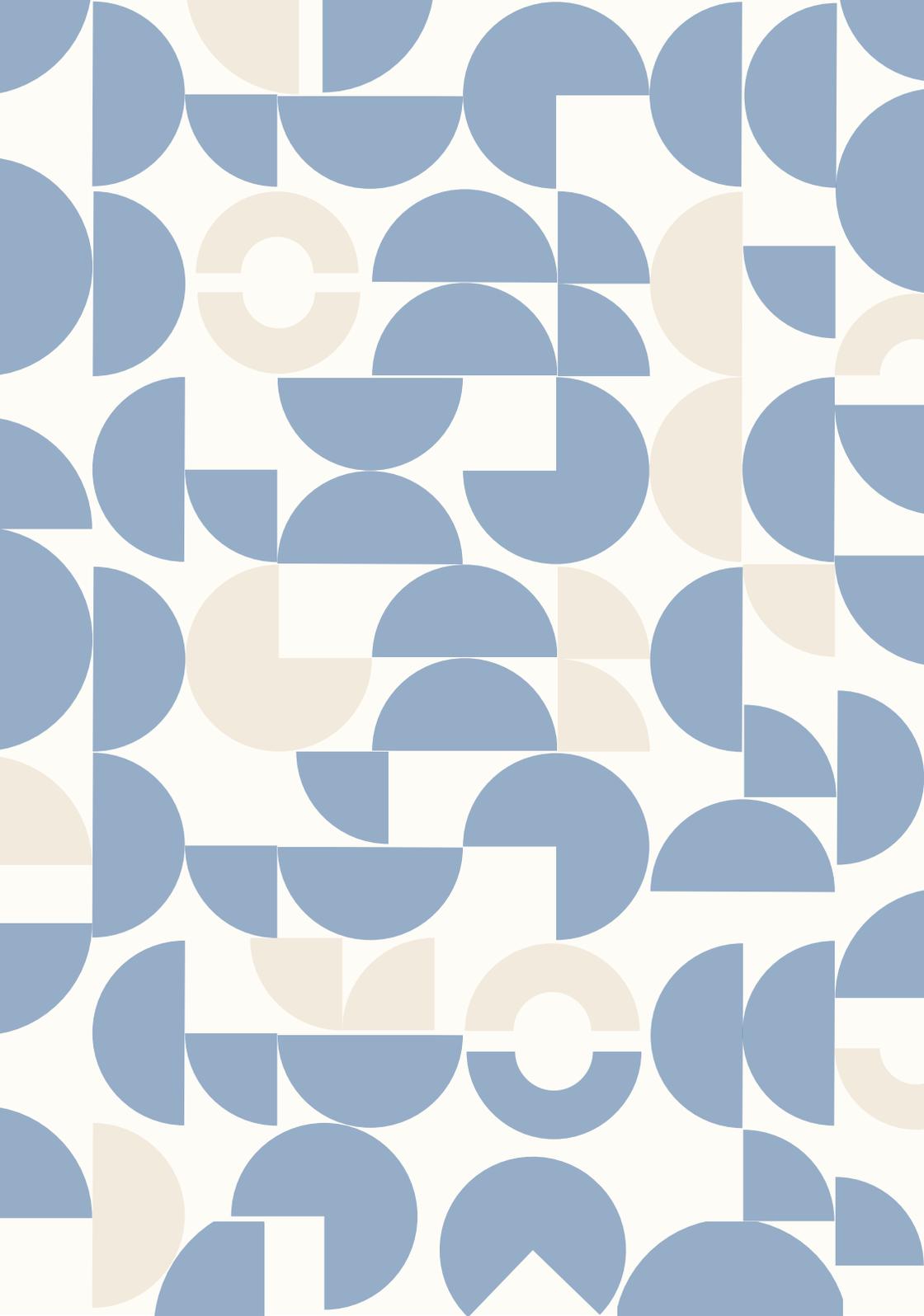


# RÉFÉRENTIEL COMMUN



PROJET "COOPÉRATIONS ENTRE  
ÉCOSYSTÈMES ESS  
FRANÇAIS ET TOGOLAIS"





## ACRONYMES

**Cress** : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

**ENPRO** : Ecosystème Naturel Propre

**FONGTO** : Fédération des Organisations Non Gouvernementales au Togo

**OADEL** : Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local

**PASYD** : Partage Action en Synergie pour le Développement

**SMPDD** : Solidarité Mondiale pour les Personnes Démunies et les Détenues.

**STADD** : Science et Technologie Africaines pour un Développement Durable

**UONGTO** : Union des ONG du Togo



# INTRODUCTION

## CONTEXTE

À la genèse du projet se trouvent deux constats partagés par l'association bretonne Xylm et l'ONG togolaise STADD : des dynamiques de coopération internationale à transformer et la nécessité de « penser global » pour l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

De là est née l'idée d'un modèle alternatif de coopération qui ferait le pont entre solidarité internationale et ESS.

Le projet multi-acteurs « Coopération entre écosystèmes ESS breton et togolais » est porté par une ambition de réciprocité et d'horizontalité, piloté par STADD côté togolais et Xylm côté français, en collaboration avec ENPRO, Miawodo, PASYD, FONGTO, UONGTO, SMPDD, OADEL, la CRESS de Bretagne, le Pôle ESS du Pays de Fougères, le Département d'Ille-et-Vilaine, La Basse Cour, TAg35 et l'Université de Rennes.



Le projet s'inscrit aussi dans une dynamique internationale de reconnaissance de l'ESS : l'Organisation Internationale du Travail (2022), la Commission Européenne (2021), le Conseil de l'OCDE (2022) et l'Organisation des Nations Unies (2023) ont récemment souligné le rôle de l'ESS comme vecteur de transformation sociale et durable permettant l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Plus localement, les acteurs ESS bretons et breilliens<sup>1</sup> sont également impliqués dans une dynamique d'internationalisation, incarnée notamment par une coopération avec des structures ESS du territoire de l'Outaouais au Québec. Ce regard vers l'international a été renforcé par la participation aux GSEF (Forum mondial de l'ESS) de Dakar en 2023, et de Bordeaux en 2025.

Au Togo, bien que les pratiques solidaires existent depuis toujours, la formalisation du concept d'ESS est récente (une dizaine d'années)

De nombreux acteurs revendiquent aujourd'hui sa reconnaissance officielle par l'État, via la promulgation d'une loi-cadre visant à préciser les principes et les domaines couverts par l'ESS au Togo.

En plus de ces enjeux de plaidoyer, les acteurs togolais de l'ESS, historiquement liés à l'aide au développement, manifestent une volonté de coopérer de manière plus horizontale et réciproque avec leurs partenaires internationaux.



© Baptiste Mourcel

<sup>1</sup>Breilliens : du territoire d'Ille-et-Villaine

## LE PROJET

Ce projet a débuté en janvier 2024 et prendra fin en décembre 2025. Son objectif est de « Structurer les modalités de dialogues et de partenariats entre acteurs de l'ESS français et togolais pour des coopérations internationales équilibrées sur des enjeux communs aux territoires, pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable ».

L'innovation réside dans la mise en coopération de territoires sur des enjeux communs par la construction de partenariats entre acteurs de l'ESS. Elle s'appuie sur la mobilisation « d'écosystèmes d'acteurs ESS » : porteurs de projets, structures d'accompagnement, réseaux ou faïtières<sup>1</sup>, acteurs politiques et universitaires. Cette approche collective permet d'agir à plusieurs niveaux sur des problématiques partagées.

## LE RÉFÉRENTIEL COMMUN

Initialement, le présent document (référentiel commun) avait pour but de créer un cadre partagé au sein du projet : présenter les acteurs, leurs enjeux et définir un langage commun. Il visait à faciliter l'interconnaissance et la compréhension mutuelle entre partenaires français et togolais.

Au fil du projet, il s'est transformé en un outil de capitalisation vivant, enrichi des apprentissages et des productions collectives des participant·e·s. Cette présente version synthétique, élaborée en fin de projet, en présente les grandes lignes. La version complète est disponible en ligne sur demande.



<sup>1</sup> Faïtière = regroupement d'acteurs sous forme de réseau. Au Togo, il existe la FONGTO et l'UONGTO (partenaires du projet) pour les ONG et les associations. Il existe aussi des réseaux régionaux et sectoriels.

# LA MÉTHODE

Collectif



**Fin 2023**

STADD et Xylm constituent les deux écosystèmes ESS : Xylm pilote celui de la France et STADD celui du Togo. L'objectif : rassembler des acteurs complémentaires.

**Début 2024**

Définition de la méthode et création des outils d'analyse pour favoriser l'interconnaissance et identifier les enjeux partagés.

Méthode



Interconnaissance



**Courant 2024**

Collecte des informations, entretiens individuels et partage auprès des partenaires pour harmoniser les informations collectées et valider le contenu.

**Fin 2024**

Constitution des groupes de travail à partir des sujets d'intérêts identifiés : économie circulaire, insertion des personnes vulnérables, économie informelle, politiques publiques, etc.

Groupes de travail



Voyages



**Début 2025**

Les deux délégations se rendent en France puis au Togo : visites de terrain et temps d'échanges collectifs.

Bilan



**Fin 2025**

Bilan et rédaction d'un document de synthèse retraçant le projet et valorisation au Gsef.



# CONTEXTES ET APPROCHES DE L'ESS

## MÉTHODE

Les trajectoires historiques et les contextes nationaux façonnent les conceptions de l'ESS et le fonctionnement des acteurs qui la composent.

Pour faciliter la compréhension mutuelle, un travail préalable d'interconnaissance a été réalisé afin de doter les partenaires de repères communs sur les contextes nationaux et l'histoire contemporaine, mais aussi sur la vision de l'ESS et les pratiques des acteurs impliqués dans le projet.

Ce référentiel vise à synthétiser les constats qui ont été fait entre les partenaires impliqués dans le projet sans prétendre présenter une approche comparative globale de l'ESS en France et au Togo.

# LA FRANCE

## QUELQUES REPÈRES

-  État transcontinental, la France comprend un territoire hexagonal en Europe de l'Ouest et des territoires ultramarins répartis dans plusieurs océans et continents.
-  La langue officielle est le français.
-  68,5 millions d'habitant·e·s (Banque Mondiale, 2025)

### RÉGIME POLITIQUE

La France est une démocratie sous la forme d'une République avec un régime semi-présidentiel. Le Président est Emmanuel Macron depuis 2017.

### ECONOMIE

- 3162** Mds \$ PIB 2024 (Banque Mondiale, 2025)
- 12%** Poids de l'économie informelle dans l'activité (Banque Mondiale, 2018)
- 76%** Personnes occupant un emploi dans le secteur tertiaire (Insee, 2018)
- 2,7%** Poids des activités agricoles dans le PIB (Insee, 2022)
- 15,6%** Taux de pauvreté en fonction du seuil de pauvreté national (Banque mondiale, 2022)

## QUELQUES FAITS HISTORIQUES

L'histoire contemporaine de la France alterne entre monarchies, empires et républiques, tout en connaissant plusieurs phases d'expansion coloniale. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, elle fonde ses premières colonies en Amérique et en Inde.

La Révolution de 1789 proclame liberté et égalité et abolit l'esclavage en 1794, rétabli par Napoléon en 1802 puis supprimé définitivement en 1848. Sous la Restauration, la colonisation reprend, notamment avec la conquête de l'Algérie en 1830.

Les deux Guerres mondiales favorisent l'émergence des mouvements indépendantistes, et la décolonisation s'amorce après 1945.

La V<sup>e</sup> République, instaurée en 1958, ouvre une nouvelle ère avec le référendum d'autodétermination du 28 septembre.

## L'ESS : CHIFFRES & DATES CLÉS

**1901**

La loi du 1<sup>er</sup> juillet entérine la liberté d'association

**2014**

La loi du 31 juillet consacre la première définition de l'ESS

**1,5**

Millions d'associations déclarées (ESS France, 2023)

**14 %**

De l'emploi salarié en Bretagne est dans le secteur de l'ESS contre 10,6% en France (ONESS, 2021)

**40%**

Des emplois de l'ESS sont dans le champ de l'action sociale, humanitaire et caritative (ONESS, 2021)

# LE TOGO

## QUELQUES REPÈRES

-  Pays d'Afrique de l'ouest situé entre le Ghana et le Bénin.
-  La langue officielle est le français. L'éwé et le kabyè sont les langues les plus parlées.
-  9,5 millions d'habitant·e·s (Banque Mondiale, 2025)

### RÉGIME POLITIQUE

Depuis la nouvelle constitution de mars 2024, le Togo est régi par un système parlementaire où le pouvoir exécutif est exercé par le Président du Conseil, actuellement Faure Gnassingbé.

### ECONOMIE

- 10,6** Mds \$ PIB 2024 (banque mondiale, 2025)
- 87,9%** Poids de l'économie informelle dans l'activité (INSED, 2019)
- 40%** Poids des activités agricoles en pourcentage du PIB (Togo First, 2024)
- 43%** Taux de pauvreté en 2024 dont 58,8 % en zones rurales et 26,5 % en zone urbaine (Banque mondiale, 2025)

# QUELQUES FAITS HISTORIQUES

Pays récent et de tradition orale, le Togo dispose de peu de travaux de recherche sur son histoire pré-coloniale. Celle-ci est pourtant riche, liée aussi à celle des royaumes voisins, notamment l'Ashanti (actuel Ghana) et le Danhomè (actuel Bénin).

De nombreuses populations autochtones, comme les Ewé, les Kabyè, les Tchè, les Moba ou les Ouatchi, se situent à la croisée de ces espaces, présentes de part et d'autre des frontières actuelles, nées des différentes vagues de colonisation.

L'État togolais voit le jour en 1884, avec la signature d'un traité de protectorat par l'Allemagne. À la suite de la Première Guerre mondiale, le territoire est divisé entre les Britanniques (dont une partie sera rattachée au Ghana) et les Français, dessinant ainsi les frontières actuelles du pays.

En 1946, le Togo est alors placé sous mandat de la Société des Nations, puis sous tutelle des Nations unies en vue de préparer son indépendance. Celle-ci sera proclamée le 27 avril 1960, sous la présidence de Sylvanus Olympio, figure de l'indépendance.

## L'ESS : CHIFFRES & DATES CLÉS

**1992** Le 14 octobre la IV<sup>ème</sup> République consacre l'Etat de droit. L'article 30 reconnaît la liberté d'association et distingue les ONG des associations

**2018** Début des concertations sur la création d'une loi cadre sur l'économie sociale et solidaire

**1500** Associations déclarées (ONG DFA, 2025)

**700** ONG dont 312 en conformité avec la loi (ONG DFA, 2025)

**6000** Groupements agricoles immatriculés sur les 30 000 existants (Ministère du développement à la base, 2022)

## HISTOIRE COMMUNE

Le Togo et la France partagent une histoire marquée par la colonisation, qui explique la persistance de certains liens, notamment l'influence du droit et des modes d'organisation des institutions. La loi relative au droit d'association de 1901, par exemple, a été reconnue au Togo en 1992 sous le même nom.

Les relations diplomatiques et les partenariats entre organisations togolaises et françaises demeurent importants, mais ces liens restent complexes, marqués par la mémoire de la colonisation et la nécessité de reconnaître et réparer certaines injustices historiques.

# LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DE L'ESS EN FRANCE ET AU TOGO

---

## ANCORAGE HISTORIQUE DE L'ESS

Au Togo, bien que le concept d'«économie sociale et solidaire» soit récent, ses pratiques sont anciennes et profondément ancrées dans les dynamiques communautaires et solidaires.

Parmi les plus emblématiques, on retrouve les systèmes d'épargne communautaire comme la tontine. Souvent portés par des groupes de femmes, ils reposent sur la confiance, la décision collective et la circulation solidaire de l'argent. Ces dispositifs peuvent prendre la forme de cotisations tournantes ou de fonds de crédit épargne annuels, et inspirent aujourd'hui les structures de microfinance.

D'autres pratiques relèvent de la démocratie participative locale, comme certaines chefferies traditionnelles (non héréditaires)

ou les comités villageois de développement (CVD). Élus par l'assemblée villageoise, les responsables veillent à la cohésion sociale et à la mise en œuvre de projets collectifs, jouant un rôle d'interface entre la population, les autorités et les organisations de la société civile.

Les Associations d'Usagers des Services d'Eau Potable et de l'Assainissement (AUSEPA) constituent un modèle avancé de gestion communautaire des ressources. Les usager·ère·s y élisent leur bureau, fixent les tarifs et organisent la maintenance, selon le principe des «communs» : des ressources partagées gérées collectivement grâce à des règles établies par la communauté (E.Ostrom, 1990).

Ce modèle de gouvernance collective permet de gérer durablement une ressource limitée et préfigure des pratiques que l'on retrouve aujourd'hui dans l'ESS.

En France, c'est surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, avec la Révolution industrielle et la paupérisation massive, que l'économie sociale prend forme. Mouvements ouvriers, courants socialistes, chrétiens, libéraux ou anarchistes, mais aussi une partie du patronat attentif à la justice sociale : différents acteurs inventent des structures collectives pour réformer la société et humaniser les rapports économiques.

Associations, sociétés de secours mutuel et coopératives apparaissent ainsi comme des formes d'organisation conçues pour atténuer les effets sociaux du capitalisme. La loi de 1901 officialise ces mouvements.

L'économie solidaire émerge à la fin des années 1980, dans un contexte de crises sociales et économiques, comme un mouvement visant à privilégier les solidarités de proximité et expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques.



# RECONNAISSANCE JURIDIQUE DE L'ESS

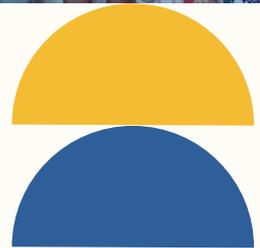
Les pratiques d'économie sociale et solidaire existent depuis plusieurs centaines d'années au Togo, pour autant, le secteur ne dispose pas d'un cadre juridique dédié. Les organisations qui privilégient l'utilité sociale à la recherche du profit exercent actuellement selon les mêmes modalités que les entreprises classiques.

Depuis 2018, au Togo le *Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes* a lancé un processus d'adoption d'une loi-cadre sur l'ESS.

Elle permet notamment la mise en place de politiques sectorielles adaptées et entérine la reconnaissance des institutions représentatives de l'ESS aux échelles régionale et nationale : les CRESS (Chambres régionales de l'ESS) et le Conseil national des CRESS, devenu ESS France.



Côté français, la loi « Hamon » du 31 juillet 2014 fait office de cadre de référence. Cette loi a pour objectifs de consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement des acteurs de l'ESS, de redonner du pouvoir d'agir aux salarié·e·s, de provoquer un « choc coopératif » et de renforcer les politiques de développement local.



# DÉFINITIONS DE L'ESS



Au Togo, la définition provisoire retenue dans le projet de loi cadre en discussion depuis 2018 est la suivante : « *l'Économie sociale et solidaire, un modèle économique composé d'un ensemble d'activités économiques centrées sur l'humain à finalité sociale ou environnementale et portant sur la production, la transformation, la distribution, l'échange, la commercialisation et la consommation de marchandises et services, en vue de répondre aux besoins collectifs de ses membres et dont le but principal ne consiste pas à se partager les bénéfices* ».

En France, l'ESS est définie dans la loi de deux façons : par les statuts des organisations qui la composent historiquement (associations, fondations, coopératives, mutuelles) et, de manière plus récente, par les principes appliqués par les entreprises.

Des sociétés commerciales peuvent donc faire partie de l'ESS à condition de respecter les quatre principes ci-dessous. L'obtention de l'agrément ESUS ("Entreprise Solidaire d'Utilité sociale") peut ensuite attester de cette appartenance.

- Une **utilité sociale** au cœur du projet.
- Une **lucrativité limitée**, où l'argent reste un moyen au service de la finalité.
- Une **gouvernance démocratique**, le pouvoir n'étant pas fondé sur la détention du capital (dans les coopératives, par exemple : « une personne = une voix »).
- Un **modèle économique viable**, souvent « hybride », combinant plusieurs ressources pour assurer la pérennité de la mission.

Au Togo, le statut juridique des organisations n'est donc pas l'élément principal : ce qui importe avant tout, c'est leur objet social, qui doit avoir une utilité sociale (approche externe).

Les critères de reconnaissance de l'ESS sont plus souples au Togo, rendant le secteur plus ouvert à des initiatives variées. Par exemple le projet de loi intègre la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), alors qu'en France celle-ci reste souvent dissociée de l'ESS.

En France, la définition de l'ESS repose davantage sur la nature et les pratiques des acteurs (approche interne). L'entrée par les statuts regroupe de nombreuses organisations, mais toutes ne se considèrent pas comme appartenant à ce secteur.

L'entrée par les pratiques ESS (gouvernance, démocratie, etc.) rapproche davantage les structures qui s'en revendiquent d'un mouvement social et/ou politique.



© Baptiste Mourcel

# ORGANISATION DES STRUCTURES ESS

## HIÉRARCHIE

Au Togo, les organisations de l'ESS sont généralement pyramidales. Le vouvoiement et l'usage des noms de famille sont quasiment systématiques et perçus comme une marque de respect. Les directeur-ice-s, souvent fondateur-ice-s des structures, tendent à incarner le projet de l'organisation et sont garant-e-s de sa bonne conduite.

En France, les organisations tendent à être plus horizontales : le tutoiement et l'usage du prénom sont courants, et les décisions sont collaboratives, même si un lien de subordination subsiste.

La loi impose que les projets soient collectifs. Plusieurs personnes sont donc en charge de leur bonne conduite.

Par exemple, les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) imposent une gouvernance multisociétariale composée au minimum de trois types de parties prenantes (exemple : salarié-e-s, bénéficiaires et collectivités).



## LA PLACE DE LA DÉMOCRATIE

Au Togo, pour les acteurs ESS, la démocratie interne est garantie par les statuts ou règlements qui fixent notamment les modalités de renouvellement des organes de gouvernance.

La démocratie est très présente dans l'exécution des projets. Les chefferies traditionnelles, les autorités administratives et les populations locales sont des parties prenantes incontournables des actions menées et les décisions sont prises consensuellement.

Cette dimension permet d'assurer la bonne réception des activités par la société civile et la pérennité des activités.

En France, pour les acteurs ESS, la démocratie interne vient de la loi et des statuts : elle s'incarne dans la composition des organes de gouvernance, le respect de la parité, le renouvellement des mandats et la représentation des salarié·e·s. Les décisions reposent sur l'horizontalité, avec une recherche d'efficacité et d'optimisation.

## LES PRATIQUES ET OUTILS DE TRAVAIL

Au Togo, les salarié·e·s des ONG locales bénéficient de congés légaux mais la frontière entre vie professionnelle et personnelle est flexible : il est possible de travailler pendant les jours de repos si nécessaire, mais en contrepartie les salarié·e·s peuvent aussi s'absenter pour des affaires personnelles.

En France, dans les organisations ESS, la frontière entre vie personnelle et professionnelle est plus marquée : le personnel n'est pas censé répondre en dehors des heures de travail. Cependant, cette préoccupation reste assez récente et beaucoup font encore des heures de travail supplémentaires non rémunérées, « l'engagement » étant souvent une raison poussant à s'impliquer au-delà des heures contractuelles.

## LA PLACE DU MILITANTISME

En France, les organisations de l'ESS sont souvent composées de personnes engagées, défendant des valeurs fortes.

Au Togo, la neutralité est de rigueur : les discussions politiques sont rares, même en interne, afin de ne pas mettre les personnes mal à l'aise.

## FINANCEMENT

Au Togo, la grande majorité des activités des associations et ONG sont financées par des bailleurs étrangers. Le financement public des ONG et associations est très limité. Pour pallier ce manque de soutien, les organisations développent presque toutes des activités génératrices de revenus (AGR), permettant de diversifier leurs sources de financement et d'accroître leur autonomie.

Par exemple, l'ONG STADD, a créé l'entreprise sociale de recyclage Green Industry Plast, qui traite les déchets et génère des revenus, en parallèle de l'ONG.

En France, on constate une baisse des subventions à destination des acteurs de l'ESS. Entre 2005 et 2020, le poids de celles-ci dans les ressources associatives est passé de 34% à 20% (Prouteau, Tchernogog, 2023, p.194).

On observe sur la même période une hausse importante du poids des recettes issues de la commande publique qui passent de 17% en 2005 à 29% en 2020 (ibid), renforçant la concurrence entre acteurs et la concentration des ressources dans les plus grosses associations.

Aujourd'hui, les organisations sont contraintes d'adapter leurs modèles socio-économiques en cherchant à « hybrider » davantage leurs ressources pour gagner en autonomie. Cette diversification passe souvent par le développement de prestations de service.

# LIENS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Au Togo, les pouvoirs publics sont des acteurs clés dans chaque projet, garantissant leur validation et leur bon accueil par les autorités locales. Les projets doivent s'aligner avec les politiques publiques. Beaucoup d'ONG coordonnent par exemple leurs interventions sur les Plans de Développement Communaux (PDC).

Reconnus pour leur expertise dans des domaines spécifiques, les acteurs de la société civile sont souvent sollicités comme opérateurs des politiques publiques, en accompagnant les acteurs publics pour des concertations nationales ou du renforcement de capacités au niveau local, particulièrement depuis l'amorçage du processus de décentralisation (2019).

En Bretagne, l'écosystème ESS collabore étroitement avec les pouvoirs publics. Par exemple, la Stratégie Régionale de l'ESS (SRESS), élaborée tous les quatre ans, réunit les acteurs locaux de l'ESS, l'État, la Région, les Départements, et les Communes.

Le soutien public se matérialise par un appui financier et technique. Réciproquement, les acteurs de l'ESS apportent leur contribution face à des enjeux territoriaux tels que le chômage, la précarité, la transition écologique ou l'attractivité territoriale, avec des compétences complémentaires à celles des pouvoirs publics.



© Baptiste Mourcel

# LIENS AVEC LES AUTRES ACTEURS DE L'ESS

En Bretagne, la reconnaissance de l'ESS comme un écosystème structuré en réseau lui permet de bénéficier de politiques publiques sectorielles. Par exemple, dans le secteur de l'accompagnement, les porteur·euse·s de projets peuvent bénéficier d'un parcours progressif impliquant différents acteurs : les pôles ESS, les TAg et enfin les CRESS au niveau régional.

Cet écosystème inclut également les universités et formations préparant les futur·e·s salarié·e·s du secteur, garantissant un vivier de professionnel·le·s adapté·e·s aux besoins de l'ESS. Cette structuration favorise une logique de coopération complémentaire.

Au Togo, où l'ESS n'est pas encore juridiquement reconnue, les acteurs collaborent souvent à travers des partenariats opérationnels.

Les structures se regroupent autour de thématiques spécifiques. Par exemple, ENPRO et STADD collaborent avec Miawodo dans le cadre d'un large projet de gestion des déchets.

La coopération entre acteurs de l'ESS se concentre surtout sur le plaidoyer et la représentation collective de l'ESS, à travers des instances telles que la FONGTO ou l'UONGTO.



# UNE VISION COMMUNE ?

Cette diversité de contexte, d'ancrage, de pratiques, de définitions, reflète une pluralité d'appropriations de l'ESS. Les groupes de travail thématiques du projet et les temps d'échanges au fil des voyages d'études ont permis d'identifier les notions et valeurs fondamentales que l'on retrouve entre la France et la Togo, parmi lesquelles :

- **La solidarité**
- **La coopération**
- **La participation citoyenne**
- **Les réponses aux besoins d'un territoire**
- **L'humain au cœur du fonctionnement**
- **La transition écologique**
- **La mobilisation d'acteurs locaux**

## LES DÉFIS

### TOGO

Les acteurs de l'ESS espèrent une reconnaissance juridique de leur utilité sociale, qui devrait permettre de structurer des politiques de soutien, d'adapter le cadre fiscal et de faciliter l'accès aux financements. La désignation, le 8 octobre 2025, d'une *Ministre du Développement à la Base et de l'Économie Sociale et Solidaire* peut être perçue comme un signal positif pour une future loi cadre.

### FRANCE

L'un des défis majeurs pour l'ESS reste sa reconnaissance, auprès du grand public mais aussi parmi les acteurs qui la composent légalement. Le secteur reste souvent confondu avec des labels comme celui des entreprises à mission par exemple. Rendre l'ESS plus accessible et compréhensible est essentiel pour éviter qu'elle ne reste cantonnée à un cercle d'acteurs restreint ou à un « effet de niche ».

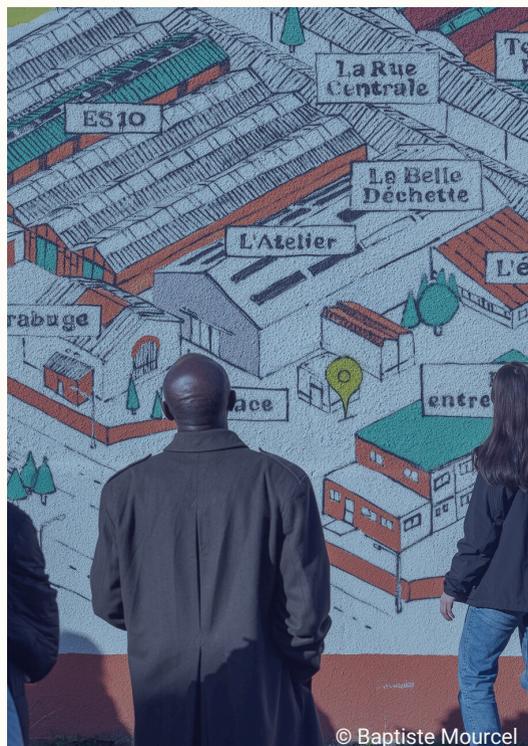
# CONCLUSION



Les différentes étapes qui ont conduit à la rédaction de ce document (choix des partenaires, travail d'interconnaissance, identification d'enjeux communs) ont permis de mieux comprendre les enjeux partagés, de déconstruire certains préjugés entre partenaires et de faciliter l'intégration de nouveaux partenaires au cours du projet.

Fruit d'une démarche collective, avec des allers-retours successifs, il a servi de base à la création des groupes de travail thématiques et à l'organisation de voyages d'études, tout en renforçant le dialogue à la fois entre les deux pays et au sein de chacun d'eux.

Par exemple, des partenaires français se sont impliqués dans un projet de recherche participative visant à analyser la démarche de coopération mise en place, tandis que, du côté togolais, les acteurs témoignent d'une meilleure interconnaissance. Certains ont même lancé des actions communes grâce au projet.



© Baptiste Mourcel

A photograph showing a large pile of waste, including plastic bags and bottles, inside a metal container. The scene is set outdoors at dusk or dawn, with buildings and palm trees visible in the background under a cloudy sky. The text "ANNEXE : PRÉSENTATION DES PARTENAIRES" is overlaid in white, bold, sans-serif font in the center of the image.

**ANNEXE :  
PRÉSENTATION DES  
PARTENAIRES**

## MÉTHODE

Afin d'identifier les enjeux et attentes des partenaires vis à vis du projet, une grille d'analyse a été construite par Xylm et STADD, en s'appuyant notamment sur les Objectifs de Développement Durables (ODD), très utilisés par les partenaires togolais, et sur le « Guide des bonnes pratiques de l'ESS » (Avisé, 2016) reconnu en France. Parmi ces bonnes pratiques on retrouve : le caractère démocratique de la gouvernance, la concertation dans l'élaboration de la stratégie, la territorialisation de l'activité économique et des emplois, la politique salariale, les pratiques environnementales, le lien avec les bénéficiaires, les réponses aux besoins de la population et la lutte contre les discriminations.

Les partenaires se sont positionnés lors d'entretiens et d'enquête sur ces cadres analytiques en vue de produire des "fiches partenaires" uniformisées correspondant aux grilles de lecture des deux pays.





Association créée en 1995, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) de Bretagne rassemble les entreprises et réseaux de l'ESS, pour assurer sa promotion, son développement et sa représentation sur le territoire breton.

[www.ess-bretagne.org](http://www.ess-bretagne.org)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

En tant que tête de réseau régionale de l'ESS, la CRESS est **généraliste** par essence et peut être amenée à s'engager sur des **thématiques très diverses**. Elle se positionne sur des missions à la fois d'**accompagnement d'acteurs** de terrain et de **représentation** des intérêts. Dans ses pratiques internes, elle veille à mettre en œuvre au mieux les principes de l'ESS.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD

La Cress promeut l'ensemble des ODD. L'ESS est un mode de faire (démocratique, respectueux des êtres humains et de la planète) et la Cress participe et représente des acteurs et des activités qui peuvent répondre à une majorité d'ODD. Néanmoins, elle abrite historiquement des missions de travail sur les ODD suivants :



En promouvant des modèles socio-économiques favorisant une utilisation efficace des ressources et garantissant à tous·tes un travail décent.



La Cress promeut l'ODD 12 via le développement de filières composées d'acteurs de l'ESS et répondant à des enjeux de société, telles que l'alimentation, l'économie circulaire, etc.



Sur l'ensemble de ses missions, la Cress encourage les coopérations entre acteurs économiques, publics et associatifs.

Association créée en 2010, le pôle ESS du Pays de Fougères a pour mission de développer l'emploi et l'entrepreneuriat en ESS sur le territoire du Pays de Fougères (2 groupements de communes, 77 000 habitants, 43 communes).

[contact@ecosolidaires.org](mailto:contact@ecosolidaires.org)

[www.ecosolidaires.org](http://www.ecosolidaires.org)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

Les Pôles ESS, spécifiques à la Bretagne, favorisent le développement **d'activités et d'emplois locaux**. Ils accompagnent l'émergence de projets liés aux **transitions énergétiques et écologiques** et à **l'innovation sociale**. La **concertation** avec les partenaires et la **participation** des personnes concernées sont essentielles. Un principe clé est celui d'une "**démarche ascendante**", en partant des dynamiques locales. En interne, la **politique salariale** et la **gouvernance démocratique** sont des piliers importants.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



Le Pôle pilote plusieurs démarches d'insertion professionnelle visant à développer l'emploi et réduire les inégalités locales.



Il coordonne le Plan Alimentaire Territorial (PAT) du pays de Fougères, qui vise la viabilité des systèmes alimentaires grâce à des pratiques agricoles résilientes et la juste distribution des ressources.



Il soutient la création d'emplois, l'égalité et l'innovation sociale via l'accompagnement de projets, les initiatives "emplois-compétences" et les actions égalité femmes-hommes.



Association créée en 2018, TAg35 accompagne à l'entrepreneuriat collectif en Ille-et-Vilaine : "Nous détectons des idées d'activités économiques utiles au territoire et les propulsons vers des solutions entrepreneuriales locales, collectives, autonomes et créatrices d'emplois".

[contact@tag.bzh](mailto:contact@tag.bzh)

[www.tag.bzh](http://www.tag.bzh)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

Le TAg35 accompagne l'émergence d'initiatives locales génératrices d'emploi, plaçant la **territorialisation de l'activité économique** au cœur de son action. Par extension, la structure veille à répondre à la fois aux **besoins** de ses **bénéficiaires** et des **populations locales**. En interne, elle accorde une place centrale à la **concertation dans l'élaboration de sa stratégie**, ainsi qu'à une **gouvernance démocratique** et à une **politique salariale équitable**.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



En accompagnant des porteur·euse·s de projet en ESS, le TAg35 contribue à la promotion de politiques qui favorisent la création d'emplois décents et l'innovation sociale.



Le TAg35 s'attache à promouvoir des projets visant à mettre en œuvre des lois et politiques non discriminatoires favorisant le développement durable.



À travers ses actions et sa collaboration étroite avec l'écosystème ESS breton, le TAg35 agit pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable.

La Basse Cour est un tiers-lieu citoyen, culturel et nourricier à Rennes, organisé en Société Coopérative d'Intérêt collectif (SCIC). Issue du Collectif Agricole de la Prévalaye et du Jardin des Mille Pas, elle porte un projet d'écologie joyeuse sur le territoire rennais.

[www.labassecour.org](http://www.labassecour.org)

[contact@labassecour.org](mailto:contact@labassecour.org)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

La Basse Cour s'inscrit dans une dynamique territoriale à la croisée des mondes agricoles, culturels, sociaux et universitaires. Le tiers-lieu, au **modèle économique hybride**, contribue à la création d'**emplois** et à la structuration d'une **économie de proximité** fondée sur la **coopération et la réciprocité**. Ses pratiques traduisent les valeurs de l'ESS : **gouvernance partagée, transparence, co-construction** avec les bénéficiaires. Le partage des savoir-faire par l'éducation populaire guide ses activités.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD

2

FAIM  
«ZERO»



Avec sa restauration, ses ateliers culinaires et ses partenariats, elle favorise la souveraineté alimentaire locale et la sensibilisation des citoyen·ne·s à l'alimentation durable.

11

VILLES ET  
COMMUNAUTÉS  
DURABLES



En réhabilitant une ancienne ferme, le tiers-lieu redonne vie à un espace rural aux portes de la ville et crée un lieu partagé pour la rencontre entre habitant·es et paysan·ne·s.

12

CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



Par ses activités de médiation, sa programmation et ses actions de terrain, elle agit comme un laboratoire vivant de la transition écologique.



Association créée en 2019, Xylm accompagne les dynamiques de transitions économiques, solidaires et durables en favorisant les synergies et le renforcement mutuel des acteurs, en France et dans le monde.

[www.xylm-asso.fr](http://www.xylm-asso.fr)

[contact@xylm-asso.fr](mailto:contact@xylm-asso.fr)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

Les activités de Xylm soutiennent principalement des actions en faveur de **l'écologie** : agroécologie, accès à l'eau potable, gestion des déchets. au plan local comme international avec une ambition de réciprocité dans les relations "Nords-Suds". Elle accorde de l'importance aux **liens avec les bénéficiaires**, et à **l'ancrage local**. En interne, la **gouvernance démocratique** est également au centre des préoccupations.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



Xylm porte différents projets en agroécologie et valorise des pratiques agricoles résilientes garantes de la préservation des écosystèmes.



Xylm mène des projets d'accès à l'eau potable et d'assainissement. Elle oeuvre ainsi pour améliorer les conditions de vie et de santé des populations.



Xylm cherche à renforcer les coopérations "Nords-Suds" en soutenant le renforcement des capacités des acteurs locaux et internationaux notamment par le partage et l'échange.

Collectivité locale créée en 1791, le Département d'Ille-et-Vilaine mène des actions dans la protection sociale, l'aménagement du territoire, l'environnement, l'éducation, la culture, l'insertion professionnelle, le handicap et l'accompagnement des personnes âgées.

[www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

Par ses activités, le Département contribue directement à répondre aux **besoins des populations** et des bénéficiaires et œuvre ainsi en faveur de la **territorialisation de l'activité et des emplois**. La concertation et l'accompagnement des **acteurs locaux** dans l'élaboration de la stratégie sont essentiels en Ille-et-Vilaine, l'enjeu est de structurer l'écosystème pour assurer la complémentarité des activités et une coopération équilibrée.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



Le Département développe des politiques pour réduire la pauvreté et garantir un accès équitable aux droits et aux ressources.



Le Département agit pour un accès universel aux soins. Un accent particulier est mis sur la santé sexuelle et procréative dans les stratégies départementales.



Le Département mène une politique de préservation et de restauration des écosystèmes terrestres, en agissant contre la dégradation du milieu naturel.

Le master 2 ESS-APDD (Analyse de projets et développement durable) de l'Université de Rennes forme les étudiant-e-s à concevoir et gérer des projets en ESS, solidarité internationale et développement durable, dans une logique de transitions justes et en lien avec les territoires.

[www.eco.univ-rennes.fr](http://www.eco.univ-rennes.fr)

## PRATIQUES ESS ENSEIGNÉES

Ce positionnement se distingue de celui des autres partenaires. Spécialisé dans l'ESS, le Master **forme de futur-es professionnel-les** et aborde les **différentes pratiques ESS**, puisqu'elles constituent les principes des structures qui composent ce champ d'activité. La **coopération avec les acteurs du terrain** dans **l'élaboration des stratégies** constitue également un parti pris important.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



La gestion durable des ressources naturelles occupe une place centrale dans la formation. L'enjeu est transmettre les clés pour accompagner la transition écologique.



Le Master valorise des modèles alternatifs en promouvant l'État de droit, le renforcement de l'égalité et de la justice et une démocratie plus participative.



Le Master forme sur la concertation des acteurs d'un territoire pour renforcer la cohérence des politiques locales et favoriser la montée en compétences collectives.



L'association ENPRO oeuvre depuis décembre 1999 à Lomé dans la pré-collecte des déchets ménagers. Engagée en faveur de l'économie circulaire, elle promeut la valorisation des déchets à travers des activités de compostage et de développement agroécologique.

[www.enpro-togo.com](http://www.enpro-togo.com)

[enprolome@gmail.com](mailto:enprolome@gmail.com)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

Par ses activités, ENPRO cherche indubitablement à **résoudre des besoins rencontrés par les populations**, sur le plan sanitaire et environnemental. La promotion des **pratiques environnementales** est au coeur de son projet. La **territorialisation de l'activité et des emplois** est un pilier important, notamment grâce aux partenariats signés avec d'autres acteurs de l'écosystème local.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



ENPRO poursuit des projets en faveur de l'assainissement. Par extension, elle agit sur la qualité de l'eau, notamment par la gestion des déchets polluants.



ENPRO agit pour renforcer la résilience face aux changements climatiques, en développant l'éducation, la sensibilisation et les capacités des acteurs locaux.



ENPRO lutte contre la pollution par la gestion des déchets et des projets comme Africompost. Elle contribue ainsi à restaurer les écosystèmes et à préserver la biodiversité.



Créée en 2011 à Lomé, l'ONG STADD a pour missions principales l'assainissement et la protection de l'environnement par la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets, l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement, et la promotion maritime.

[www.ongstadd.com](http://www.ongstadd.com)

[stadd2011@gmail.com](mailto:stadd2011@gmail.com)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

Le coeur d'activité de STADD est l'écologie. Ainsi, les **pratiques environnementales** sont au coeur de ses préoccupations et les activités de l'ONG répondent à un besoin essentiel des populations : l'hygiène et la salubrité. Elle s'attache à travailler directement en **lien avec les populations**, aussi bien dans la phase de planification que de la mise en oeuvre. Par l'**ancrage local de ses activités**, elle oeuvre également à la **territorialisation de l'activité et des emplois**.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

STADD oeuvre pour un accès à une eau de qualité et à coût abordable. Chaque projet implique la population locale afin de garantir un usage durable de la ressource et des ouvrages.



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Par ses activités de gestion et de recyclage, STADD contribue à réduire le volume des déchets et promeut une gestion rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets.



15 VIE TERRESTRE

L'ONG oeuvre pour la préservation des écosystèmes et lutte contre la dégradation des sols, notamment via le reboisement et la gestion durable des forêts.

Créée en 1976, la Fédération des ONG et des associations au Togo est une plateforme de concertation et d'échanges entre ONG et partenaires du développement avec pour mission l'organisation, l'appui et la coordination des ONG et des associations au Togo pour un développement durable.

[www.fongto.org](http://www.fongto.org)

[fongto@fongto.org](mailto:fongto@fongto.org)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

La FONGTO met la gouvernance démocratique au cœur de son fonctionnement. Grâce à ses membres élus parmi les adhérents de l'organisation, elle détermine ses orientations en étroite concertation avec les acteurs du territoire. Le lien direct avec les ONG adhérentes, bénéficiaires de son action, est primordial pour offrir un soutien adapté à leurs besoins spécifiques. Cela renforce la cohérence et l'impact de son travail sur le terrain.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



La FONGTO accorde une importance particulière à l'accès à l'éducation, en particulier des personnes vulnérables et des femmes, pour permettre l'accès à un travail décent.



Elle défend l'égalité femmes hommes par un plaidoyer contre les discriminations et les violences faites aux femmes et en faveur d'un accès égal à la vie économique et publique.



La faïtière renforce les capacités des acteurs nationaux, mène un plaidoyer en faveur des ONG locales et encourage les partenariats publics, privés et de la société civile.

Créée en 2018, l'association appuie la création ou le développement de Très Petites Entreprises (TPE) et l'insertion professionnelle, organise une formation professionnelle dans les métiers de gestion de déchets, et développe des solutions innovantes de gestion de déchets.

[www.miawodo.org](http://www.miawodo.org)

[contact@miawodo.org](mailto:contact@miawodo.org)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

Miawodo se distingue par son **ancrage territorial**, en soutenant l'insertion sociale et économique des personnes en situation de vulnérabilité à l'échelle locale. Ses actions de gestion des déchets lui confèrent également une forte **dimension environnementale** en plus de la sensibilisation sur la réduction des déchets en interne.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



Miawodo agit en faveur de l'entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle. Elle contribue à réduire la pauvreté et à renforcer la résilience des populations face aux crises.



La structure promeut la création et le développement des activités économiques, notamment des jeunes, et promeut l'accès équitable aux services financiers et d'assurance.



L'ONG renforce les capacités des organisations en matière de gestion des ressources naturelles et de gestion des déchets grâce à la sensibilisation et à l'accompagnement.



Créée en 2003, l'ONG prône l'accès équitable des ménages à une alimentation saine et de qualité par la diffusion d'informations sur le droit à l'alimentation et la nutrition et l'accompagnement dans la démarche qualité des unités de production d'aliments.

[www.oadel-togo.org](http://www.oadel-togo.org)

[contact@oadel-togo.org](mailto:contact@oadel-togo.org)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

L'OADEL tend à répondre directement aux **besoins des populations** par ses activités en lien avec les ménages. La **territorialisation de l'activité économique et des emplois** s'appuie sur son travail avec plusieurs communes, notamment sur le renforcement de la formation professionnelle et le développement de marchés pour les produits locaux. En interne, la lutte contre les discriminations à travers une charte éthique et une politique salariale reste une préoccupation continue.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



L'OADEL agit en faveur de l'accès à une alimentation saine et durable pour tous·tes et vise ainsi à réduire la pauvreté, par un accès équitable aux ressources naturelles.



Pour garantir un accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante à tous·tes, l'OADEL travaille sur le renforcement des capacités agricoles et l'amélioration des revenus.



L'OADEL lutte pour la réduction des déchets alimentaires. Par la sensibilisation, l'ONG transmet à la population les informations nécessaires pour faire évoluer les pratiques.



L'UONGTO est un regroupement d'ONG, et d'associations. Créée en 1993, elle a pour mission le renforcement des capacités, la coordination, l'accompagnement et la participation des Organisations de la Société Civile à la bonne gouvernance et intervient dans la plupart des domaines sociaux et économiques.

[www.uongto.com](http://www.uongto.com)

[aristidedjenda@yahoo.fr](mailto:aristidedjenda@yahoo.fr)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

À l'image des autres faîtières, l'UONGTO adopte une **approche globale et équilibrée** dans ses pratiques et son fonctionnement. Sa **gouvernance est démocratique**, avec un conseil d'administration composé des membres adhérent·es, et le **lien avec les bénéficiaires** constitue une valeur centrale. La structure renforce également sa politique de **lutte contre les discriminations**, avec une représentante de ces questions élue au sein du CA.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



L'UONGTO agit pour l'accès de tous·tes à une alimentation saine, durable et suffisante, en renforçant la résilience des petit.e.s exploitant.e.s face à l'insécurité alimentaire.



L'UONGTO agit pour améliorer les conditions sanitaires, notamment par le plaidoyer en faveur du renforcement des systèmes de prévention et de gestion des risques.



L'UONGTO défend l'état de droit, en favorisant l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et une meilleure inclusion de la société civile dans la décision publique.



Fondée en 2013, l'association SMPDD agit pour la santé et la réinsertion des détenu.e.s, le suivi des prisons, le plaidoyer pour de meilleures conditions de détention, l'accès à la justice, l'autonomisation des femmes, le soutien aux enfants en difficulté et la prévention de la délinquance.

[www.smpdd.site](http://www.smpdd.site)

[smpdd@smpdd.site](mailto:smpdd@smpdd.site)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

Les activités menées par la SMPDD sont directement liées aux **besoins des populations** en abordant un sujet souvent invisibilisé et peu traité par d'autres ONG : la détention. L'**élaboration des stratégies** repose sur une **concertation** avec les différentes parties prenantes. La **politique salariale** est pensée pour assurer des conditions de travail décentes et favoriser la montée en compétences des salarié-es. La **lutte contre les discriminations** constitue également un axe prioritaire pour l'ONG.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



La SMPDD contribue à réduire la pauvreté des populations démunies. Elle agit pour le renforcement de la résilience pour prévenir récurrence et exclusion.



L'ONG améliore la santé physique, mentale et sociale des personnes qu'elle accompagne en agissant sur la prévention, l'accès aux soins et la réduction des risques.



La SMPDD promeut l'inclusion et l'égalité de traitement. Elle agit contre la stigmatisation, facilite l'accès équitable aux services et aux opportunités économiques, et renforce les politiques locales pour une justice sociale plus effective.



Créée en 2001, l'ONG PASYD a pour mission d'encourager l'autopromotion des populations vulnérables en particulier les femmes et les jeunes en vue d'améliorer leur bien-être économique et social et de contribuer à une meilleure cohésion sociale au Togo.

[www.pasyd.org](http://www.pasyd.org)

[pasydtogo@gmail.com](mailto:pasydtogo@gmail.com)

## POSITIONNEMENT SUR LES PRATIQUES ESS

PASYD accorde une place importante à la **concertation entre les différentes parties prenantes**, tant dans la **réponse aux besoins** que dans **l'élaboration de la stratégie**. Les **pratiques environnementales** et la **lutte contre les discriminations** constituent également des axes forts dans la conduite de ses projets. En interne, la **gouvernance démocratique** et une **politique salariale** éthique font partie des pratiques structurantes.

## POSITIONNEMENT SUR LES ODD



PASYD favorise l'accès à une éducation de qualité pour tous·tes, avec pour objectif d'augmenter le nombre de jeunes acquérant des compétences pour l'emploi.



L'ONG lutte contre toutes formes de violences et de corruption et prône l'ouverture, la participation et la représentation des femmes à tous les niveaux de la prise de décision.



PASYD rassemble les différentes parties prenantes pour la réalisation des ODD notamment en accompagnant la construction des politiques de développement.

Ce document a été réalisé avec le soutien de

